

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023

INTERVENTIONS

1 – Modification des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP-CP) pour le Gymnase des Prés aux Bois

Intervention de Suzanne Egal

Monsieur le Maire, mes chers collègues

Selon le rapport, il apparaît que les écarts les plus importants sont dus à l'augmentation du coût de construction et du marché de la construction postérieur au covid et dans un contexte géopolitique difficile. Néanmoins, la majorité engageait avec le PLU de 2013 un vaste plan de rénovation et d'extension de l'habitat. Elle avait donc besoin d'investir dans la rénovation de ses équipements dont certains, comme le gymnase des Prés aux Bois, datent de près de 50 ans. Ce retard à engager les investissements nous amène à les réaliser à une période défavorable où les taux de crédit sont élevés et l'inflation forte.

Par ailleurs, seulement 7,4% de l'augmentation du prix qui sont détaillés dans ce rapport s'expliquent par des améliorations apportées au projet initial et quelques aléas du projet. Nous notons, au passage, avec satisfaction que notre demande de « réalisation d'une rampe d'accès piétonne pour sécurisation des flux piétons » a été retenue et pèse faiblement sur le coût final.

Mais en réalité, ce rapport est très incomplet. En effet, il passe sous silence les arbitrages qui ont été faits pour arriver malgré tout à une augmentation de presque 50% du coût inscrit au budget en mars 2023.

Lors de la commission d'appels d'offres, il a fallu insister pour savoir ce qui avait été retiré du projet pour « contenir » les coûts. Au final, il nous a été dit que l'isolation phonique de certaines salles ne serait pas réalisée en bois mais avec un autre isolant phonique moins coûteux. Dont acte. Mais aussi que la structure extérieure permettant de limiter l'ensoleillement du gymnase était supprimée et remplacée par des stores intérieurs.

Proposer ce type d'arbitrage alors que l'ensoleillement ne cesse d'augmenter et que le réchauffement climatique s'accélère, est-ce vraiment un choix pertinent ?

Parce que cet arbitrage nous semble un très mauvais choix pour un équipement qui sera encore en usage au-delà de 2050, nous avons voté contre lors de la commission d'appels d'offres.

Votre manque d'anticipation nous aurait conduit à seulement nous abstenir. Mais parce que le rapport présenté aujourd'hui est incomplet et ne permet pas aux Viroflaysiens de comprendre l'évolution du projet et la très forte augmentation de ses coûts 3 mois après le vote du budget, **nous voterons contre** cette délibération.